

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 01

Hebdos régionaux Saguenay/Lac-Saint-Jean et Québec (régions 02 et 03) + liste télécopieur

Projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka par Hydro-Québec

DEBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 16 SEPTEMBRE 2003

Québec, le 8 septembre 2003 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de madame Sylvie Girard, présidente, et de messieurs John Haemmerli et Louis Deriger, commissaires, entreprend la première partie de l'audience publique sur le projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka par Hydro-Québec. L'audience publique débutera le 16 septembre 2003 à 19 heures et se tiendra au Complexe touristique Dam-en-terre situé au 1385, chemin de la Marina à Alma. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 21 octobre 2003, au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, organisme, groupe ou municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour remplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 15 janvier 2004, au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour le rendre public.

OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque d'Alma, 500, rue Collard ouest, Alma ;
- Hôtel de ville de Péribonka, 312, rue Édouard-Niquet, Péribonka ;
- Bibliothèque Dolbeau-Mistassini, 175, 4^e Avenue, Dolbeau-Mistassini ;
- Bibliothèque de Larmarhe, 100, rue Principale, Larmarhe ;
- Bibliothèque Paul-Émile Boulet, Université du Québec à Chicoutimi, 555, boul. de l'Université ;
- Bibliothèque publique de Mashteuiatsh, 1711, rue Amishk, porte 019, Mashteuiatsh ;

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE concernant le projet à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca.

LE PROJET

Hydro-Québec prévoit la réalisation d'un aménagement hydroélectrique sur la rivière Péribonka, au nord du lac Saint-Jean, en amont immédiat de l'embouchure de la rivière Manouane. Le projet comprend un réservoir d'une superficie de 31,6 km² créé par la mise en place d'un barrage de 80 m de hauteur et de 690 m de longueur et de deux digues aménagées en rive gauche. De plus, l'aménagement comporterait un évacuateur de crues en rive droite, une galerie de dérivation provisoire ainsi qu'une centrale souterraine en rive gauche. Cette dernière qui serait exploitée au fil de l'eau serait munie de trois groupes turbines-alternateurs. Elle aurait une puissance installée de 385 mégawatts et produirait en moyenne 2 245 gigawatts/heure d'énergie électrique par année. L'accès permanent aux ouvrages d'une longueur de 25,6 km se ferait par la rive droite, à partir du chemin de Chute-des-Passes.

Selon le promoteur, les travaux devraient débiter en mars 2004 et s'échelonner sur une période d'un peu plus de quatre ans. La mise en service de la centrale dont le coût est estimé à 1,12 milliard de dollars est prévue en 2008.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec madame Monique Gélinas, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec madame Marielle Jean, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : peribonka@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Marielle Jean
Conseillère en communication
(418) 643-7447 ou 1 800 463-4732
peribonka@bape.gouv.qc.ca